

# RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

## Définition de l'emploi

Le titulaire de la spécialité gestion des pollutions et protection de l'environnement de baccalauréat professionnel est un professionnel qualifié qui exerce les emplois suivants :

- conducteur de chantier dans le secteur de l'assainissement et du nettoyage de sites industriels et de la dépollution des sites naturels pollués,
- chef de chantier dans le secteur de la propreté urbaine,
- chef d'équipe ou chef de chantier dans le secteur de la collecte, du tri, du traitement, de la valorisation et de l'élimination des déchets.

## Secteurs professionnels

Le titulaire de la spécialité gestion des pollutions et protection de l'environnement de baccalauréat professionnel exerce principalement dans les secteurs :

- de l'assainissement et du nettoyage industriel :
  - o maintenance des réseaux et des ouvrages d'assainissement collectif et non collectif d'eaux usées et pluviales,
  - o hygiène immobilière : entretien des canalisations et prestation 3D (désinfection, dératisation, désinsectisation),
  - o nettoyage des sites industriels,
  - o dépollution des sites,
  - o collecte et transport des déchets industriels,
  - o gestion des déchets en centre de transit, de regroupement et de tri ;
- du nettoyage,
- de la collecte, tri et conditionnement des déchets solides.

## Fonctions

Dans l'exercice de sa profession, le titulaire de la spécialité gestion des pollutions et protection de l'environnement de baccalauréat professionnel est amené à exercer les fonctions suivantes :

- *organisation des chantiers* :

analyse et planification des opérations, des circuits, gestion des ressources matérielles et humaines à disposition, choix adapté des mesures de sécurité, mise en œuvre des plans de prévention avec les contraintes liées à la coactivité, mise en œuvre de la démarche qualité ;

- *élaboration et mise en œuvre des procédures et modes opératoires* :

. maîtrise des techniques :

- . d'assainissement, de dépollution des sites naturels, de nettoyage des sites industriels,
- . de nettoyage,
- . de gestion des déchets ;

- *conduite d'une équipe* :

participation à l'information et à la formation des personnels, gestion de la ressource humaine sur le site ;

- *gestion des opérations de maintenance* :

. gestion du matériel et des équipements, organisation de la maintenance ;

- *communication en situation professionnelle* :

- . relation avec les équipes de travail et la hiérarchie,
- . relation avec les clients, les usagers, les fournisseurs et les équipes de travail.

Selon les secteurs, il exerce ses activités en responsabilité totale ou partielle.

L'exercice du métier prend en compte en permanence et de manière transverse :

- la connaissance de l'entreprise ou du contexte professionnel,
- les réglementations en vigueur,
- la santé et la sécurité au travail,
- la qualité,
- le développement durable, le respect de l'environnement,
- la maîtrise des outils informatiques et logiciels professionnels.

### Activités exercées

Certaines activités de ce diplôme sont communes à tous les secteurs, d'autres sont spécifiques. Toutes doivent s'exercer dans le respect de l'environnement et par conséquent, prendre en compte les politiques du développement durable.

### Activités communes

Activités communes à tous les domaines	Tâches
A1 – Étude de la commande, du cahier des charges, des procédures et des modes opératoires	Recueil des opérations à réaliser
	Repérage des exigences du donneur d'ordre
A2 – Réalisation de l'état des lieux du site et des installations	Collecte d'informations techniques sur les ouvrages, les installations, les déchets et les dysfonctionnements éventuels
	Collecte d'éléments liés aux contraintes d'exploitation, aux contraintes relatives à l'environnement, aux installations et à la réglementation en vigueur
	Relevé ou synthèse des observations et informations recueillies
A3 – Analyse des besoins et des contraintes	Hiérarchisation des contraintes d'exploitation, des contraintes liées à l'environnement et à la réglementation
	Détermination des tâches à réaliser et des moyens matériels et humains au regard des contraintes issues des observations relevées, des risques identifiés et des exigences du donneur d'ordre
A4 – Gestion des techniques professionnelles de l'intervention	Organisation et planification des opérations, des interventions
	Affectation des matériels, équipements ou véhicules aux moyens humains
	Rédaction et distribution des documents d'intervention
	Préparation des véhicules et des matériels nécessaires
	Installation des matériels et accessoires adaptés à l'intervention
	Organisation du chargement, du transport et du déchargement des différents déchets
	Orientation du déchet vers les lieux de traitement, de valorisation ou d'élimination correspondants
	Encadrement de l'équipe d'opérateurs
	Suivi administratif et réglementaire de la prestation
Remise en état du lieu d'intervention	
A5 – Conduite des techniques professionnelles	<i>cf. activités spécifiques par secteur</i>

A6 – Gestion de la maintenance des matériels et des équipements	Vérification de la conformité aux procédures internes de l'utilisation et de l'entretien des matériels et des équipements
	Veille relative aux opérations de maintenance préventive
	Déclenchement d'un processus de maintenance préventive ou curative
A7 – Communication en situation professionnelle	Collecte et transmission des informations à l'interne et à l'externe
	Production d'écrits professionnels
	Intégration et accompagnement de personnels
	Gestion administrative du personnel
	Accueil, orientation et information du client ou de l'utilisateur
A8 – Gestion de la santé et de la sécurité au travail	Évaluation préalable des risques et application des mesures de prévention
	Contrôle des mesures de prévention
	Signalement de situations dangereuses ou d'incidents
	Application des protocoles de premiers secours en cas d'accident
A9 – Gestion de la qualité	Vérification de la qualité de la prestation
	Suivi et contrôle des travaux, de l'application des procédures
	Repérage et signalement des prestations non conformes
	Mise en place des mesures correctives
	Enregistrement et traçabilité des interventions

## **A5 – Conduite des techniques professionnelles**

### **Activités spécifiques par secteur**

#### **A5. 1 – Assainissement**

<b>A5.1-1 Maintenance des réseaux et des ouvrages d'eaux usées et pluviales</b>	
<b>Activités spécifiques</b>	<b>Tâches</b>
Entretien - des réseaux collectifs non visitables unitaires et séparatifs - des ouvrages annexes aux réseaux - des ouvrages d'assainissement non collectif	Réalisation de l'intervention par pompage, curage, débouchage
Nettoyage des ouvrages type bac à graisse, séparateur à fécule, débourbeur...	Réalisation de l'intervention par pompage, vidange
Entretien des réseaux et ouvrages visitables	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles et mécanisées
Contrôle de réseaux et inspection télévisée.	Réalisation du test demandé : test d'étanchéité (à l'air ou à l'eau ou à la fumée) ou test de compactage ou inspection télévisée
	Edition et transmission du rapport d'inspection
	Proposition de solutions techniques suite aux constats du test
	Mise à jour du plan

Entretien : - des milieux aquatiques naturels - des installations de phyto-restauration	Réalisation de l'intervention par faucardage, curage, désenvasement, dragage, pompage, traitement biologique...
<b>A5.1-2 Hygiène immobilière</b>	
<b>Activités spécifiques</b>	<b>Tâches</b>
Entretien des canalisations internes et des ouvrages annexes des immeubles	Information collective et individuelle des usagers
	Réalisation de l'intervention : détartrage, dégorgement, curage avec pompage éventuel
Entretien des gaines de vide ordures et de ventilation mécanique contrôlée	Information collective et individuelle des usagers
	Réalisation de l'intervention : débouchage manuel, nettoyage, désinfection, réglage éventuel des bouches d'aspiration de ventilation mécanique contrôlée
Réalisation des prestations 3D (désinfection, dératisation, désinsectisation)	Information collective et individuelle des usagers
	Réalisation de l'intervention par utilisation de produits ou d'appâts
<b>A5.1-3 Nettoyage des sites industriels</b>	
<b>Activités spécifiques</b>	<b>Tâches</b>
Entretien : - des machines et chaînes de production - des ventilations, des canalisations - des silos, des châteaux d'eau et réservoirs d'eau, des cabines de peinture, des ateliers... - des installations industrielles : chimie, pétrochimie, cimenterie...	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles ou mécanisées, par procédés chimiques, par procédés physiques ...
Nettoyage des ouvrages en atmosphère explosive ou confinée : séparateur à hydrocarbures, débourbeur, cuve à hydrocarbures...	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles ou mécanisées, avec utilisation de la haute et très haute pression
<b>A5.1-4 Dépollution des sites</b>	
<b>Activités spécifiques</b>	<b>Tâches</b>
Dépollution sur voies publiques après renversement accidentel de matières ou d'effluents dangereux	Protection du réseau par pose éventuelle d'obturateur sur les bouches avaloirs
	Récupération des déchets responsables de la pollution par pompage adapté (sous vide / atmosphère explosive...)
Dépollution des milieux aquatiques après dispersion accidentelle de polluants	Mise en place de barrage limitant la dispersion des polluants
	Réalisation de l'intervention par pompage ou traitement biologique ou chimique (dispersant ou agglomérant)
Dépollution des sols pour réhabiliter un site ayant un passé industriel	Réalisation de l'intervention par pompage ou traitement biologique ou traitement thermique

<b>A5.1-5 Collecte et transport des déchets industriels</b>	
<b>Activités spécifiques</b>	<b>Tâches</b>
Collecte des déchets industriels par camions citernes	Chargement par aspiration ou par pompage volumétrique ou par gravité, transport et déchargement
	Nettoyage ou dégazage du camion
	Suivi administratif du bordereau de suivi des déchets
Collecte de déchets conditionnés, des déchets dangereux spécifiques	Conditionnement éventuel, chargement, transport et déchargement
	Suivi administratif du bordereau de suivi des déchets
<b>A5.1-6 Gestion des déchets en centre de transit, de regroupement et de tri</b>	
<b>Activités spécifiques</b>	<b>Tâches</b>
Gestion des flux entrants	Réception et tri des déchets
	Orientation des déchets vers les stockages adaptés ou la filière de prétraitement
	Suivi administratif et traçabilité des déchets
Gestion des flux sortants	Chargement des déchets
	Suivi administratif et traçabilité des déchets

## **A5. 2 – Nettoyement**

<b>Activités spécifiques</b>	<b>Tâches</b>
Entretien de la voirie et des espaces publics	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles et mécanisées
Entretien des centres de vie	Nettoyement après manifestations
	Nettoyement des espaces particuliers : cours d'écoles, esplanades de musées...
	Ramassage de déchets abandonnés et élimination des décharges sauvages
	Décollage d'affiches
Entretien du mobilier urbain	Enlèvement d'affichage sauvage, d'autocollants...
	Nettoyage manuel et mécanique du mobilier urbain
Traitement en vue de l'élimination des graffitis et des tags, des pâtes à mâcher	Application manuelle d'un produit ou d'une protection dans un objectif préventif ou curatif
	Réalisation de l'intervention par technique mécanique
Opérations de déneigement	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles et mécanisées
Opérations de nettoyage de plages	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles et mécanisées
	Entreposage des algues dans un lieu approprié

## **A5 3 – Collecte, tri et conditionnement des déchets**

<b>Activités spécifiques</b>	<b>Tâches</b>
Collecte des déchets auprès des particuliers	Réalisation de la collecte en porte à porte, en apport volontaire
	Réalisation de la collecte des objets encombrants
Collecte des déchets auprès des industriels	Réalisation de la collecte des déchets industriels par pose et dépose de bennes, de containers, de compacteurs dans le respect du cahier des charges
	Chargement des déchets en bac, en vrac ou sur palettes
	Suivi administratif du bordereau de suivi des déchets

	Gestion prévisionnelle des flux selon l'évolution de l'activité du client et régulation des aléas
Gestion des déchets : - réception - tri - conditionnement - transfert	Réception en centre de tri, en déchetterie, en installations de stockage
	Tri et orientation des déchets ferreux et non ferreux, plastiques, papiers, cartons, bois, verre, piles et lampes, textiles, solvants...
	Tri des matières issues du désassemblage des véhicules hors d'usage
	Tri des déchets des équipements électriques et électroniques
	Conditionnement des déchets chez le client, en centre de tri, en déchetterie, en centre de transfert, au sein de l'entreprise ...
	Transfert et valorisation des déchets